

Nos réf. CJ/SG/35

Briançon, le 16 mars 2022

Dossier suivi par :

Sandrine – s.gauvrit@cci05formation.fr

Cécile – c.jouve@cci05formation.fr

Madame, Monsieur,

Vous nous avez fait part de votre souhait de suivre notre stage de **Préparation au Probatoire d'Aspirant Guide de Haute Montagne**, Module Estival, que nous organisons du **25 avril au 17 juin 2022**, et nous vous en remercions.

Vous trouverez ci-joints :

- Le programme et le planning de la formation
- Un devis détaillé
- Un questionnaire de positionnement
- Un bulletin d'inscription

Prérequis

Toute personne ayant réussi l'épreuve de ski de l'examen probatoire d'Aspirant Guide organisée par l'ENSA en mars 2022.

Comment s'inscrire ? *

En nous renvoyant :

- **le bulletin ci-joint, prévu à cet effet, dûment complété (avec photo).**
- **une copie de votre attestation de sécurité sociale (CPAM / RSI)**
- **un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement de l'alpinisme.**

Deux ou trois semaines avant le début du stage, afin de valider définitivement votre inscription, nous vous ferons parvenir :

- Un **contrat de formation**
- Le **règlement intérieur** de notre Centre
- Une **convocation** au stage.

**Pour les personnes qui ont suivi un stage SKI au CRET en 2022, inutile de nous renvoyer le dossier d'inscription, seulement les dates des semaines choisies par mail svp.*

Transport

CCI Hautes Alpes Formation n'assure pas le transport de ses stagiaires sur les sites d'entraînement ou d'examen. Vous aurez donc à vous organiser entre stagiaires pour vous rendre sur les terrains d'exercices.

Hébergement

Les personnes souhaitant réserver un hébergement peuvent contacter :

- Le CIPPA (Centre International de Préparation Physique en Altitude) de Briançon au 04.92.20.17.60 ou au 06.07.27.36.21 - <http://www.cippa.com/index.php>.
- L'association ARCHIPEL qui propose des hébergements dans la vallée et à Briançon. Pour réserver, merci de contacter Emeline au 09 73 87 20 23 - reservation@archipel-fr.com

Démarches à entreprendre pour le financement de votre formation

Vous êtes demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi	Vous pouvez faire une demande d'Aide Individuelle à la Formation (AIF) auprès de votre conseiller Pôle Emploi.
Vous êtes Travailleur indépendant, autoentrepreneur, renseignez-vous auprès des Fonds d'Assurance Formation	Vous exercez une profession libérale , vous dépendez du FIF-PL : http://www.fifpl.fr/
	Vous êtes commerçant et dirigeant non salarié du commerce, de l'industrie et des services , vous dépendez de l'AGEFICE : http://communication-agefice.fr/
Vous êtes dans une autre situation	Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information sur les possibilités de financement en 2021.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre Centre et à nos formations et vous prions de recevoir nos sincères salutations.

Cécile JOUVE
Formation Métiers de la Montagne

Guide de Haute Montagne - Probatoire

Préparer toutes les épreuves de l'examen probatoire du DE Guide de Haute Montagne avec notre équipe.

Dates

Du 3 janvier au 17 juin 2022
Inscriptions pour les modules estivaux mi mars 2022

Durée

De 35h à 385h -- FORMACODE 15410

Tarifs

Stage Hiver : de 397 à 711 € selon les semaines
ou PACK Module Ski 4 Semaines 1423 € --- Stage
Été : de 495 à 1019 € selon les modules ou PACK
Module Estival 7 semaines 3040 €

Possibilités de financement

Formation financée dans le cadre du Programme
Régional de Formation de la Région PACA dans
la limite des places disponibles pour les deman-
deurs d'emploi.

Lieux

BRIANÇON

Contact

Sandrine GAUVRIT

T. 04 92 21 56 17

s.gauvrit@cci05formation.fr

Référent Handicap

Référent : Delphine TEYSSOT

06 81 84 91 73

d.teyssot@cci05formation.fr

Publics

Tout public ayant un bon niveau dans les disciplines d'alpinisme et une excellente condition physique et sportive.

Objectifs

Développer et renforcer ses compétences techniques nécessaires à la réussite de toutes les épreuves de l'examen Probatoire du Diplôme d'Etat Alpinisme option Guide de Haute Montagne.

Pré-requis

Etre titulaire de la liste de courses autorisant candidature à l'examen probatoire de guide de haute montagne organisé par l'ENSA en 2022.

Savoir utiliser un DVA et effectuer une recherche mono-victime.

Programme

Ski

Fondamentaux ski alpin, pistes/hors-pistes.
Adaptation technique (selon états de la neige, de la pente,...) / Lecture et utilisation du terrain. / Travail sur vitesse, changements de rythme, attitude, silhouette, endurance. / Montée peaux de phoque : technique, entraînement.
Sécurité/DVA. Tests Blancs

Escalade, CO, terrain varié, glace

Escalade : couennes, escalade traditionnelle, pose de coinces en différents milieux.
Progression, désescalade, endurance. Assurance et sécurité. Gestion du stress
Terrain varié : Progression, désescalade
Glace/terrain varié : 10 pointes, rampe, piolet traction. Progression, désescalade.
Assurance et sécurité
Cartographie/orientation : utilisation boussole/alti, lecture d'itinéraire, courses d'orientation.

Alpinisme - courses d'arêtes, terrain mixte

Evolution dynamique, progression corde tendue (cordée de 2/3). Techniques sécurité, encordement, mise en place de protection et d'auto-sauvetage. Préparation des courses.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUE

Mises en situation d'examen. Travail sur l'engagement physique et psychologique.
Vidéos commentées.

ENCADREMENT

Moniteurs de ski et Guides de haute montagne diplômés, expérimentés.

SUIVI ET EVALUATION

Tests blancs, résultats
Progressions synthétisés dans un contrat pédagogique pour la préparation renforcée.

Les +

Variété des sites de pratique : Verdon, Annot, Chamonix, Briançon.

Aller plus loin

Plus d'informations sur le diplôme d'Etat Aspirant Guide de Haute Montagne sur le site www.ensa.sports.gouv.fr

Préparation au Probatoire Aspirant Guide de Haute Montagne

du 03/01/2022 au 17/06/2022 - 385 heures (35h/semaine)

Planning de la formation 2022

MODULAIRE

	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	juil-22
S 01		M 01	M 01	V 01	D 01	M 01	V 01
D 02		M 02	M 02	S 02	L 02	J 02	S 02
L 03	SKI*	J 03	J 03	D 03	M 03	V 03	D 03
M 04		V 04	V 04	L 04	M 04	S 04	L 04
M 05		S 05	S 05	M 05	J 05	D 05	M 05
J 06		D 06	D 06	M 06	V 06	L 06	M 06
V 07		L 07	L 07	J 07	S 07	M 07	
S 08		M 08	M 08	V 08	D 08	M 08	
D 09		M 09	M 09	S 09	L 09	J 09	
L 10	SKI*	J 10	J 10	D 10	M 10	V 10	D 10
M 11		V 11	V 11	L 11	M 11	S 11	L 11
M 12		S 12	S 12	M 12	J 12	D 12	M 12
J 13		D 13	D 13	M 13	V 13	L 13	M 13
V 14		L 14	L 14	J 14	S 14	J 14	
S 15		M 15	M 15	V 15	D 15	V 15	
D 16		M 16	M 16	S 16	L 16	S 16	
L 17		J 17	J 17	D 17	M 17	D 17	
M 18		V 18	V 18	L 18	M 18	L 18	
M 19		S 19	S 19	M 19	J 19	M 19	
J 20		D 20	D 20	M 20	V 20	M 20	
V 21		L 21	L 21	J 21	S 21	J 21	
S 22		M 22	M 22	V 22	D 22	V 22	
D 23		M 23	M 23	S 23	L 23	S 23	
L 24		J 24	J 24	D 24	M 24	D 24	
M 25		V 25	V 25	L 25	M 25	L 25	
M 26		S 26	S 26	M 26	J 26	M 26	
J 27		D 27	D 27	M 27	V 27	M 27	
V 28		L 28	L 28	J 28	S 28	J 28	
S 29			M 29	V 29	D 29	V 29	
D 30			M 30	S 30	L 30	S 30	
L 31			J 31		M 31	D 31	
Heures	77	28	35	35	119	91	



* Ces 2 semaines SKI ne peuvent être vendues séparément

Ces 2 semaines GLACE à Chamonix ne peuvent être vendues séparément

Module Ski : 70 heures Module Ski Perfectionnement : 70 heures Module Estival : 245 heures TOTAL : 385 heures

DEVIS - FRAIS DE FORMATION

	Préparation aux épreuves de l'examen Probatoire DE Alpinisme - Guide de Haute Montagne
Périodes de Formation	Du 25 avril au 17 juin 2022
Durée en heures	245 h en centre (35 h hebdomadaires) – semaine au choix
Lieu de formation	Briançon, Verdon, Annot et Chamonix

Description des Frais en Euro	
TVA non applicable – Art 293 B du Code Général des Impôts	
Stage ETE (hors forfaits remontées mécaniques)	
Modules « Escalade, Cartographie/Orientation, Terrain Varié »	1 980 €
- 4 semaines – du 25 avril au 20 mai 2022 – (140 h x 14.14 €/h) OU 1 semaine au prix de 495 € – (35 h x 14.14 €/h)	
Module « Glace & Terrain Varié » à Chamonix	
- 2 semaines – du 30 mai au 10 juin 2022 – (70 h x 14.56 €/h)	1 019 €
- 1 semaine – du 13 au 17 juin 2022 – (35 h X 16.48 €/h)	577 €
Module « Autonomie en Montagne » - Ecrins	577 €
- 1 semaine – du 13 au 17 juin 2022 – (35 h X 16.48 €/h)	
Ou Pack Module Estival 7 semaines du 25 avril au 17 juin 2022	3 040 €

Remontées mécaniques

Pour certains modules (Chamonix), l'achat de forfaits de remontées mécaniques sera nécessaire. Ces frais sont à votre charge, ils ne sont pas inclus dans les tarifs de nos formations **sauf** pour les candidats qui bénéficieront du financement PRF PACA.

Devis délivré à Briançon, le 11 février 2021.

(Tarifs et informations mentionnés valables jusqu'au 17 juin 2022)



Questionnaire de positionnement

NOM Prénom

Avez-vous déjà passé les épreuves de l'examen Probatoire ?

OUI, date NON

Si OUI, merci de préciser à quelle épreuve vous avez échoué :

ski terrain varié escalade orientation neige et glace semaine »montagne «

Vous êtes titulaire d'un diplôme ci-dessous :	
<input type="checkbox"/> DE ou BE escalade (ou athlète de haut niveau) ➤ Vous souhaitez bénéficier de la dispense de l'épreuve d'escalade	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> DE ou BE Ski Alpin (ou athlète de haut niveau) ➤ Vous souhaitez bénéficier de la dispense de l'épreuve de ski	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> BN Pisteur Secouriste Alpin 2 ^{ème} degré ➤ Vous souhaitez bénéficier de la dispense de l'épreuve de ski	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> DE ou BE Accompagnateur en Montagne ➤ Vous souhaitez bénéficier de la dispense de l'épreuve d'orientation	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> Membre de la sélection FFME ➤ Vous souhaitez bénéficier de la dispense des épreuves d'orientation, d'escalade et terrain varié	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Extrait de l'arrêté du 24/08/18 modifiant l'arrêté du 16/06/14 relatif à la formation spécifique du DE d'Alpinisme Guide de Haute Montagne :

« L'examen probatoire comprend une série d'épreuves organisées et évaluées en trois parties successives.

La première partie de l'examen probatoire comporte deux épreuves :

1° Une épreuve orale se décomposant comme suit :

Un entretien d'une durée maximale de quarante minutes portant :

a) sur la description des courses inscrites sur la liste jointe au dossier d'inscription mentionné à l'article 4. Cet entretien, d'une durée maximale de trente minutes, permet au jury mentionné à l'article 7 d'évaluer la capacité des candidats à communiquer des informations précises sur ces courses

b) Sur la présentation du projet professionnel du candidat. Cette épreuve est éliminatoire. «

2° Une épreuve de ski en toute neige, tout terrain. Cette épreuve est éliminatoire.

La deuxième partie de l'examen probatoire comporte quatre épreuves :

1° Une épreuve d'orientation avec pour seuls instruments une carte, une boussole à aiguille aimantée et un altimètre. Elle est éliminatoire ;

2° Trois épreuves d'évolution technique, chacune d'elles étant éliminatoire :

a) Une épreuve d'escalade sportive

b) Une épreuve en neige et glace

c) Une épreuve en terrains variés.

La troisième partie de l'examen probatoire consiste en des évolutions dans un environnement de haute montagne, sur une période de cinq jours. Elle vise à évaluer les capacités du candidat à mobiliser ses compétences techniques en autonomie et ses aptitudes à s'adapter à cet environnement. Cette épreuve est éliminatoire.

Sont dispensés de l'épreuve de ski en toute neige, tout terrain, de la 1ère partie de l'examen probatoire mentionnée à l'article 5 : les candidats titulaires du brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré, option "ski alpin", ou du diplôme d'Etat de ski-moniteur national de ski alpin ; les candidats titulaires du brevet national de pisteur secouriste du deuxième degré ou du brevet national de pisteur secouriste, option "ski alpin", deuxième degré ; les athlètes inscrits sur la liste de haut niveau en ski-alpinisme.

Sont dispensés de l'épreuve d'orientation de la 2ème partie de l'examen probatoire mentionnée à l'article 5, les candidats titulaires du diplôme d'accompagnateur en moyenne montagne du brevet d'Etat d'alpinisme ou du diplôme d'Etat d'alpinisme-accompagnateur en moyenne montagne.

Sont dispensés de l'épreuve d'escalade sportive de la deuxième partie de l'examen probatoire mentionnée à l'article 5 : les candidats titulaires du diplôme de moniteur d'escalade du brevet d'Etat d'alpinisme ou du brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré, option "escalade", ou du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité "perfectionnement sportif", mention "escalade en milieux naturels" ; les athlètes inscrits sur la liste de haut niveau en escalade.

Sont dispensés, à leur demande, des trois épreuves d'évolution technique de la deuxième partie de l'examen probatoire mentionnées à l'article 5, les candidats ayant été sélectionnés et ayant suivi l'intégralité du cursus des équipes nationales jeunes alpinistes de la Fédération française de la montagne et de l'escalade. Le respect de ces conditions est attesté par le directeur technique national de la montagne et de l'escalade.»

Bulletin d'inscription

FORMATION

Préparation au Probatoire Aspirant Guide Haute Montagne

Photo

Merci de cocher les modules souhaités :

- Escalade et Terrain varié - Briançon du 25 au 29 avril 2022
- Escalade - Verdon du 02 au 06 mai 2022
- Cartographie/Orientation et Terrain varié - Briançon du 09 au 13 mai 2022
- Escalade - Annot du 16 au 20 mai 2022
- Glace et terrain varié - Chamonix du 30 mai au 10 juin 2022
- Glace et terrain varié - Chamonix du 13 au 17 juin 2022
- Alpinisme - Ecrins du 13 au 17 juin 2022

Réservé à CCI Hautes Alpes
Formation - Dossier reçu le :

ÉTAT CIVIL

Nom* _____ Prénom* _____

Adresse* _____

Code postal* _____ Ville* _____

Téléphone* _____ Pays* _____

Date de naissance (xx/xx/xxxx)* _____ Lieu de naissance _____

N° Sécurité Sociale*¹ _____

Personne à prévenir en cas d'accident (nom + tél)² _____

VOTRE SITUATION A L'ENTRÉE EN FORMATION * - FINANCEMENT

- Salarié (e)** Nom et adresse de l'employeur³ : _____
- Etudiant (e)** **En Formation**
- Travailleur indépendant**, précisez : _____
- Inactif** **Demandeur d'emploi:** Non Inscrit à Pôle Emploi
- Inscrit à Pôle Emploi / Depuis le :
- N°identifiant Pôle Emploi :
- Allocations Chômage⁴ OUI NON - Jusqu'au

Avez-vous déjà effectué des démarches pour le financement de votre formation ?⁵ OUI NON

- Si OUI auprès de quel organisme ? _____

Quel est votre niveau d'étude ?

- aucun diplôme CAP/BEP Bac Bac +2 Bac +3 ou 4 Bac +5 et plus

Comment avez-vous connu CCI Hautes Alpes formation ?

- Internet Relation Pôle Emploi/Mission Jeunes Réseaux sociaux Autre

Covoiturage

CCI Hautes Alpes Formation communique vos coordonnées (adresse, téléphone et mail) aux stagiaires inscrits sur la même formation pour organiser d'éventuels covoiturages. Si vous ne souhaitez pas apparaître dans cette liste, merci de nous en informer par mail.

Date et Signature*

Bulletin à renvoyer à

Par courrier : CCI Hautes Alpes Formation
36 Avenue de la République - 05100 Briançon
Par e-mail : s.gauvrit@cci05formation.fr



Les informations recueillies dans le présent bulletin d'inscription font l'objet d'un traitement informatique, destiné à la gestion des formations proposées par CCI Hautes Alpes Formation et à satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à CCI Hautes Alpes Formation au 36 avenue de la république à Briançon.

1. Disposer de votre numéro de sécurité sociale nous permet de déclarer auprès des caisses de sécurité sociale d'éventuels accidents du travail survenus lors de votre période de formation.
2. Ne conditionne en aucun cas l'inscription à la formation. Cette donnée ne sera utilisée qu'en cas d'accident survenu lors de la formation.
3. Si vous êtes salarié(e), nous avons besoin de connaître le nom et l'adresse de votre employeur afin de vous conseiller sur le financement de votre formation par l'entreprise
4. Si vous êtes demandeur d'emploi, nous devons connaître l'étendue de vos droits afin de vous proposer les solutions adéquates en termes de rémunération de la formation
5. Connaître les démarches de financement d'ores et déjà effectuées permettra aux équipes de CCI Hautes Alpes Formation de dresser un diagnostic plus rapide et plus efficace.



Autorisation d'utilisation de photos et/ou de séquences vidéo/voix

Dans le cadre de sa politique de communication institutionnelle, sociale et événementielle, CCI Hautes-Alpes Formation est amenée à prendre et utiliser des photos, images et séquences vidéo/voix qui pourront être diffusées au travers de différents supports et médias écrits et/ou numériques internes et/ou externes. Conformément à l'Article 9 du Code Civil portant sur le respect de la vie privée et aux dispositions de la Loi du 6 Janvier 1978 modifiée, CCI Hautes-Alpes Formation se doit de recueillir le consentement préalable des personnes concernées avant traitement et diffusion de données à caractère personnel. C'est pourquoi, nous vous remercions de bien vouloir compléter et signer la présente autorisation.

Nom _____ Prénom _____

autorise CCI Hautes-Alpes Formation à prendre et utiliser des

- Photos*
- Vidéo*
- Enregistrements sonores*
- avec mention de mes coordonnées (nom-prénom)

que j'aurais fournis ou qui auront été réalisés exclusivement par CCI Hautes-Alpes Formation ou par le(s) prestataire(s) qu'elle aura mandaté (s) à cet effet, en vue de la création de supports de communication à caractère non commerciaux tels que :

- Films
- Guides
- Rapport annuel d'activités, rapports et études thématiques
- Reportages (réunions, séminaires, conventions, événements professionnels, foires et salons)
- Newsletter

et qui pourront être diffusés :

- sur support papier
- via l'intranet de la CCI des Hautes-Alpes puis l'intranet régional PACA
- sur les sites internet de CCI Formation www.hautes-alpes.cci.fr et www.cci05formation.fr
- sur les sites des diffuseurs de vidéo en ligne : youtube, DailyMotion
- sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Google+)
- diffusion audiovisuelle
- CD, DVD

Date et Signature* (précédée de la mention « lu et approuvé »)

***Réponses et mentions obligatoires**

Les informations recueillies au travers de la présente autorisation ainsi que la base de données photographique, vidéographique et sonore font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel déclaré à la CNIL.

Les photos, images et séquences vidéo-voix seront exclusivement utilisées par CCI Hautes-Alpes Formation et ne seront ni transmises, ni cédées, ni échangées avec des tiers, en dehors de leur diffusion. Leur durée de conservation sera limitée à la finalité de leur communication et des supports de diffusion utilisés.

Conformément à la Loi du 6 Janvier 1978 modifiée, la présente autorisation est révoquée à tout moment et vous pourrez exercer vos droits d'accès, de modification et/ou de suppression de tout ou partie des données vous concernant en vous adressant à :

CCI HAUTES ALPES FORMATION

36 avenue de la République

05100 BRIANCON

Tel. 04.92.21.27.33

www.cci05formation.fr -

contact@cci05formation.fr

N° Existence : 93.05.P.001405

N° SIRET : 180.500.019.00039